

62

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 4. — Avril 1893.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SEN LIS  
IMPRIMERIE VEUVE ERNEST PAYEN  
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1893

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minquet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Secrétaire pour l'Apiculture.....	Hardret.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier. Simon Compiègne. Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Arrachart.  
**CREIL.** — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *V.-Secr.* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Péan. *Délégués* : MM. Cazier et Coutard.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Ballot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

CONCOURS TRIMESTRIEL

DU DIMANCHE 7 MAI 1893

LÉGUMES, FLEURS ET FRUITS

Des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général.

Deux autres Concours auront lieu les premiers Dimanches d'Août et Novembre.

Nous rappelons que des Visites de Jardins pourront être faites pendant l'année 1893, chez les Membres de la Société qui en feront la demande.

S'adresser à MM. les Présidents des Sections, ou au Secrétaire-Général.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 AVRIL 1893.

PRÉSIDENCE DE M. BROCHON, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Brochon remercie la Société des témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors de son récent accident.

MM. Thirion, président, Berger et Tirlet, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

XV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 4. — AVRIL 1893.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9795

5021

SHAS



0 000000 050210

Sont admis membres de la Société :

MM. BREX, jardinier chez M. Saint-Roman, à Gouvieux.

DUSSAUGE (Pierre), jardinier chez M. Charlot, à Borest.

GERMAIN (Martial), jardinier chez M<sup>me</sup> Gibert, à Borest.

GONNET (Eugène), garçon jardinier chez M<sup>me</sup> Gibert, à Borest.

HEINE (Jules), jardinier chez M. Lefranc, à Aumont.

M. le Président dépose sur le bureau les catalogues de MM. Chantrier, à Mortefontaine, — Forgeot, à Paris, — Schmidt, à Lyon, — Michelet, à Paris.

De vifs remerciements sont adressés à M. Joly, qui offre à la Société l'ouvrage de M. Grandeau sur *la Fumure des Champs et Jardins*.

M. le Président fait part à la Société de la nouvelle perte qu'elle vient de faire en la personne de M. de Maricourt, vice-président honoraire, et M. le Secrétaire-Général donne lecture des derniers adieux qui sont adressés à notre dévoué collègue par M. le Président Thirion. A l'unanimité l'Assemblée en vote l'insertion au Bulletin.

M. Lebrasseur donne connaissance des travaux du Conseil d'administration.

A l'occasion du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil, M. Morel demande qu'il soit mentionné que les plates-bandes seraient réservées pour la plantation d'arbres fruitiers à une époque ultérieure. Cette observation est approuvée.

Le Professeur est autorisé à faire venir le sable nécessaire pour les nouvelles allées du Jardin.

M. le Secrétaire-Général donne lecture d'articles intéressants puisés dans les Bulletins des Sociétés correspondantes, et qui seront insérés au Bulletin.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la Tombola.

—————  
*Apports en séance :*

M. CHORON, à Senlis : Laitues, Romaines, Radis. —  
*Mention honorable.*

---

## M. LE COMTE DE MARICOURT

---

Un nouveau deuil vient de frapper la Société d'horticulture. Elle perd, dans la personne de M. le comte de Maricourt, vice-président honoraire, un des derniers survivants de cette phalange de savants, d'amateurs et de praticiens, qui se réunissait en août 1866 pour la constituer.

Ses obsèques ayant eu lieu à Paris, et dans le département de Seine-et-Marne, d'où sa famille est originaire, il n'a pas été possible à la Société d'horticulture de s'y faire représenter, et de rendre, sur la tombe de notre distingué collègue, l'hommage qui était dû à ses travaux, à son intelligence, au dévouement persévérant dont elle a bénéficié. Nous nous devons à nous-mêmes de réparer cette lacune, et de formuler au moins dans le Bulletin de la Société l'expression de notre reconnaissance et de nos regrets.

En réalité M. le comte de Maricourt est le véritable fondateur de la Société d'horticulture; c'est lui qui, par ses démarches réitérées, décida M. Vatin, M. Vernois et moi à provoquer la réunion d'août 1866, où se firent inscrire les soixante premiers adhérents. Vice-président depuis cette époque, il a longtemps collaboré à notre Bulletin, que le nombre toujours croissant des Sociétaires, cause de ressources abondantes, nous permit, jusqu'en 1870, de publier sous un format et un volume bien plus considérables qu'aujourd'hui. Depuis, et quand la Société essaya, par des conférences men-

suelles, de donner plus d'intérêt à ses séances, M. de Maricourt fut un des premiers sur la brèche, alternativement payant de sa personne ou amenant des conférenciers compétents pour varier et étendre l'enseignement de la Société.

Malheureusement l'âge, et plus encore peut-être des infirmités précoces l'obligèrent à cesser sa participation active à nos travaux, et à se contenter du titre de vice-président honoraire que l'assemblée générale du 4 février 1872 lui décerna à l'unanimité. Mais personnellement je sais que les progrès de la science horticole ne cessaient pas de l'intéresser, et que notamment ses vœux bienveillants accompagnaient encore les efforts et les travaux de notre Société, à laquelle il avait voulu, en se faisant inscrire comme membre perpétuel, s'attacher pour ainsi dire par un lien indissoluble.

Mais cette retraite de M. de Maricourt n'impliquait pas l'oisiveté. Son esprit toujours en travail, sa vaste intelligence ouverte à toutes les questions l'ont entraîné, au contraire, à des travaux de tous genres. Philosophie, archéologie, romans et nouvelles pleins d'imagination et d'humour, l'ont tour à tour occupé, et il laisse après lui un bagage littéraire qui eut suffi à faire la réputation d'un homme plus remuant et moins modeste que lui.

Enfin, et par-dessus tout, c'est à son caractère que je tiens à rendre hommage. Aimable et tolérant, sans morgue aucune, comme ceux qui savent beaucoup, son commerce était des plus agréables. Ceux mêmes qui ne partageaient aucune de ses convictions s'entendaient facilement avec lui, sur lequel un de ces terrains neutres où les hommes d'esprit et de cœur sont toujours sûrs de se rencontrer. Son souvenir vivra parmi nous, tant qu'il restera dans nos rangs un de ses collaborateurs dans la fondation de la Société, ou un de ceux qui savaient apprécier ses qualités éminentes : la science, la conviction, la tolérance et l'urbanité.

E. THIRION.

---

## APICULTURE

### Instruction pour les Commencants.

#### PRINTEMPS

1° Le printemps est la saison pendant laquelle les abeilles sont le plus en danger de mourir de faim ou de dépérir. Surveillez-donc vos colonies; nourrissez les nécessiteuses jusqu'à ce que les fleurs donnent du nectar et diminuez par une planche de partition leur logement, que vous élargissez à mesure du besoin.

2° Si vous devez nourrir, ne placez pas la nourriture à l'entrée ou en dehors; cela exciterait les abeilles à piller, nourrissez dans la ruche au-dessus du couvain.

3° Si vous avez des abeilles à transporter, n'attelez pas les chevaux avant que les ruches soient placées sur la voiture; dételez et éloignez les chevaux avant de décharger les ruches.

4° Quand vous voyez plusieurs abeilles cherchant dans les coins et recoins, vous pouvez être sûr qu'il y a du pillage quelque part.

5° Une ouvrière en mars vaut autant que dix en juin, car ce sont les abeilles du commencement du printemps qui développent les gros essaims, c'est pour cela qu'il faut les aider au commencement de la saison; mettre de l'eau à leur portée; de la farine, si les fleurs ne donnent pas de pollen. Car quand les ouvrières sont forcées d'aller au loin, au début du printemps, un changement dans la direction du vent, ou un nuage qui survient tue des milliers de celles qui sont sorties pour se procurer de l'eau ou du pollen.

6° Souvenez vous que deux faux-bourçons coûtent autant à élever que trois ouvrières et que quand ils ont atteint leur croissance ils ne savent que manger; tandis que les ouvrières travaillent pour vous.

7° Il faut donc, de bonne heure au printemps, enlever des

ruches tous les rayons à cellules de mâles et les remplacer, autant que possible, par des rayons d'ouvrières ou par de la cire gaufrée. Vous laisserez toujours plus de cellules à mâles qu'il n'en est besoin; sachez que chaque pied carré de rayons à grandes cellules remplacé par du rayon d'ouvrière équivaut à une économie de cinq francs. Servez-vous des rayons de mâles pour remplir les boîtes de surplus que vous emploierez pour produire du miel extrait.

8° Rappelez-vous que les rayons d'une ruche coûtent aux abeilles, si nous tenons compte du temps perdu, plus de dix livres de miel pour une livre de cire. D'après cela, si le miel vaut un franc le kilogramme, vous pouvez compter que la cire gaufrée vaut dix francs le kilog. C'est là ce qui a donné un si grand développement à sa fabrication. Celui qui l'emploie gagne le double de ce qu'il a déboursé.

9° Non-seulement l'emploi de la cire gaufrée épargne aux abeilles beaucoup de temps et de travail, mais elle procure des rayons droits dans les cadres et empêche une trop grande production de faux-bourçons.

(A suivre).

Ch. DADANT.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Les Chrysanthèmes et leur pincement.* — Pour obtenir des Chrysanthèmes relativement nains, je dis relativement, il n'est pas nécessaire de leur faire subir plusieurs pincements, un seul suffit. L'important est de le faire tard et comme il convient.

J'entends par tard, la deuxième quinzaine de juin.

Et j'explique le « comme il convient » : Laisser développer la bouture mise en pleine terre sans la pincer et puis, d'un seul coup, la rabattre au-dessus des six ou huit premières feuilles. L'ablation énergique de la partie supérieure de la

tige fait développer tous les yeux de la base en même temps, et on se trouve en possession de jolies touffes qui ne s'élèvent jamais aussi haut que lorsqu'on procède à des pincements successifs.

(Lyon horticole.)

\* \*

*Terre propre à la culture des Œillets en pots et des Auricules.* — Pour cultiver les Œillets en pots, il faut prendre au printemps, de bonne heure, la superficie d'un bon sol qui a été gelé, y ajouter un huitième de fumier bien consommé ou terreaux, celui de vaches de préférence ou des débris de vieux chaume qui a été construit en paille et en argile.

Les gazons d'une bonne et vieille prairie, pris à l'épaisseur de deux pouces au mois de juin ou juillet, et entassés l'un sur l'autre, l'herbe en dessous, forment aussi, au bout de six mois, une très bonne terre pour les Œillets. Il ne faut pas se servir de terre compacte, qui retient l'humidité et se durcit dans les chaleurs. Il faut mettre dans le fond de chaque pot une bonne portion de tessons de poteries et de morceaux de brique.

Les Auricules demandent aussi une terre riche et douce; le vieux fumier de vaches leur convient très bien. Elles aiment à être cultivées à l'ombre, c'est-à-dire abritées du soleil du midi au soir, mais pas sous les arbres, ni trop près des murs où elles sèchent et s'altèrent trop pendant l'été, car l'Auricule est native des vallons humides.

EM. POIRET.

\* \*

*Contre les Guêpes.* — Un de nos abonnés nous écrit : J'ai réussi à éloigner les guêpes de mes treilles par la Tomate.

« Il y a bien quatre ans, j'avais lu que les Tomates, plantées au pied des treilles, faisaient fuir les guêpes qui ne peuvent en supporter l'odeur forte. J'ai essayé le moyen et il m'a parfaitement réussi. Depuis ce temps, je n'ai plus à me plaindre des dommages que me causaient autrefois les guêpes. Elles viennent voltiger autour de la treille; mais, presque

aussitôt elles déguerpiissent comme si on les chassait. Le moyen en question réussirait-il partout, à toutes les expositions ? Je ne sais ; je ne fais que signaler ce qui se passe ici, sur ma vigne, qui a 3 mètres de hauteur et est à l'exposition du levant. »

Je cultive la Tomate *rouge* et la *grosse hâtive*. Si on ne tenait pas à récolter les fruits, on pourrait semer de préférence une variété tardive et très vigoureuse. A mon avis il est bon de laisser quelques rameaux de la plante monter dans la vigne, sans cependant cacher les feuilles ou les raisins. L'odeur étant alors rapprochée, devient plus pénétrante.

(*Le Moniteur d'Horticulture.*)

\*  
\* \*

*Destruction du Puceron du Chou ou Lisette.* — La culture des Choux, des Choux-fleurs, des Radis noirs et rouges est souvent contrariée par un gros puceron appelé *tiquet* ou *la lisette*. Il y a un moyen facile de le combattre. Ayant remarqué que plus d'un de mes confrères, dans mes environs, ne le connaissaient pas, il m'a semblé qu'il y aurait intérêt à le vulgariser, car il est simple et surtout applicable à la culture maraîchère et dans les potagers.

Pour les Choux, Choux-fleurs et Radis noir, il faut d'abord semer des Épinards, puis semer ensuite les Choux et les Choux-fleurs. Les Épinards, en levant, écartent la lisette. Ces semis doivent être faits un peu clair ; pour ce motif, ce moyen, qui fait perdre du terrain, n'est pas applicable à la grande culture maraîchère. Le Radis noir se sème, comme d'habitude, grain à grain.

Quant au Radis rouge, dès qu'il commence à lever, il faut l'arroser à plusieurs reprises avec de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 0 fr. 40 c. de camphre par arrosoir.

Par le seringuage, on économisera un peu d'eau. Si la pluie survenait, il faudrait recommencer, car la pluie lave le camphre.

Je suis à la disposition de mes confrères pour de plus amples détails.

PIERRE JONCHERET,

Jardinier, 35, rue de l'Église, à Chaville (S.-et O.).

(*Le Syndicat Horticole.*)

\*  
\* \*

*De la disparition des abeilles coïncidant avec la stérilité des arbres fruitiers.* — M. Brousse, dans *le Gaulois*, résume la question. Cette disparition est d'autant plus regrettable que l'apiculture rationnelle, lorsqu'elle est bien comprise, est appelée à révolutionner l'agriculture française, en *doublant la production fourragère, fruitière et vinicole.*

Dans une commune de Normandie, on fut pendant trois années sans abeilles ; pendant ces trois années, les pommiers quoique chargés de fleurs n'ont donné aucun fruit ; ce n'est qu'après le rétablissement des ruchers que les pommes ont reparu.

Les abeilles à préférer sont les alpines plutôt que les noires de Bourgogne, et cela parce qu'elles sont plus actives ; elles sortent de meilleure heure le matin et rentrent plus tard le soir.

Soixante kilog. de miel ont produit quarante litres d'excellent alcool.

(*La Nature.*)

\*  
\* \*

*Destruction des insectes nuisibles aux plantes alimentaires.* — M. Decaux, de la Société entomologique de France, a fait des observations sur des insectes nuisibles aux plantes alimentaires ; il fait remarquer que les légumineuses : pois, fèves, haricots, lentilles, etc., sont dévorées par un charançon du genre *Bruchus*, dont il décrit les mœurs ; il démontre que cet insecte est toujours renfermé dans la graine au moment de la récolte, et qu'il suffirait pour le détruire de stériliser la petite quantité de graines réservée pour la semence.

L'opération, des plus simples, consiste à remplir un tonneau ordinaire (cerclé en fer) aux 9/10<sup>es</sup> avec la graine à stériliser, puis à verser un décilitre de sulfure de carbone par hectolitre de graine, bien boucher le tonneau, le remuer plusieurs fois, et à l'abandonner pendant vingt-quatre heures; ensuite à renverser la graine, la passer au van pour l'aérer, et c'est fini. Les manipulations devront être faites à l'air libre, sous un hangar couvert, pour éviter de respirer les vapeurs qui se dégagent. La dépense est d'environ 5 centimes par hectolitre, et la faculté germinative de la graine reste intacte.

La perte supportée par les cultivateurs de légumineuses peut être estimée de 45 à 25 0/0 de récolte totale pour la France, et de 30 à 45 0/0 pour nos colonies; soit 30 à 50 millions de francs chaque année. On ne saurait trop insister sur l'utilité de faire connaître aux cultivateurs ce facile procédé de destruction.

(L'Apiculteur).

\*  
\*\*

*Maladie des Champignons.* — M. Duchartre a présenté à l'Académie des Sciences une note de M. Constantin relative à une maladie qui attaque les champignons, particulièrement ceux qui sont cultivés dans les carrières abandonnées des environs de Paris; pour détruire la maladie, il suffit d'arroser les couches de champignons avec une solution de lysol à 2 1/2 p. 100. M. Prillieux a également découvert qu'en arrosant les chicorées, que l'on conserve l'hiver dans des caves, d'une solution de saccharate de cuivre, on les préserve des champignons parasitaires qui les rongent.

(Journal officiel).

\*  
\*\*

*Destruction du Puceron du rosier.* — Un de nos correspondants vient de nous communiquer le moyen de détruire les pucerons du rosier, qu'il a imaginé récemment, et qui lui

a donné d'excellents résultats. Il est bien plus simple que toutes les fumigations et emplois d'insecticides, et tout le monde peut l'essayer sans frais. Le procédé consiste à prendre des cendres de bois tamisées et bien sèches et à saupoudrer les rameaux des rosiers envahis par les pucerons, après les avoir préalablement arrosés, pour que la cendre adhère aux feuilles et aux boutons. Il paraît que les pucerons ne résistent pas à ce traitement, qui non-seulement ne fatigue pas les rosiers, mais leur donne une vigueur nouvelle. Nous engageons le lecteur à essayer le moyen, et nous allons, nous-mêmes, le mettre immédiatement à l'épreuve.

(Horticulteur Châlonnais.)

\*  
\*\*

*Une mauvaise habitude.* — Les personnes qui achètent des plantes cultivées pour l'appartement, dit M. Martinet dans *le Jardin*, ont la mauvaise habitude de les mettre dans des pots plus grands que le pot qui les contenait au moment de la livraison. Elles craignent, quand elles voient les racines tapisser les parois du pot, que la plante meure de faim, et elles lui font subir une opération toujours délicate. Ce n'est pas au moment où une plante va être exposée à tous les dangers qui la guettent, dans une chambre privée d'air et de lumière, qu'il faut faire une opération que l'horticulteur ne tente qu'en cas de nécessité absolue et dans des conditions particulières. Les plantes repotées ont besoin, pour la plupart, de chaleur de fond, c'est-à-dire que les pots doivent être enterrés, soit dans du fumier, soit dans de la tannée, de façon à ce que la chaleur aide au développement des racines.

De plus, les personnes qui repotent leurs plantes les condamnent bien souvent à mourir de soif. La motte est laissée intacte: on se contente de mettre la plante dans le pot et de faire glisser la terre tout autour. Cette terre étant plus meuble, plus perméable que celle que les racines ont envahie, l'eau des arrosages s'écoule à travers la terre nou-

velle, et les racines ne profitent d'aucune façon des arrosages.

Abstenez-vous donc de repoter les plantes que vous achetez, mais mouillez-les à fond quand vous le croirez nécessaire, et au besoin trempez-les complètement dans un seau d'eau.

\*  
\*\*

*Fraises Edouard Lefort et Fraises Marguerite Lebreton.*— M. Dujardin rappelle que, lors de l'apparition de la variété Edouard Lefort, il a signalé à la Société l'abondance de feuillage qu'elle lui paraissait devoir développer sous châssis, ce qui, suivant lui, serait un grand défaut pour la culture forcée. Son dire s'est justifié, et, à l'appui, il présente la variété Marguerite Lebreton et la variété Edouard Lefort.

La variété Edouard Lefort a beaucoup de feuillage et peu de fruits qui, du reste, ne sont pas mûrs. La variété Marguerite Lebreton, cultivée de la même manière, a peu de feuillage et porte des fruits mûrs. M. Dujardin reconnaît cependant la variété Edouard Lefort comme très bonne, cultivée en plein air dans un sol calcaire.

(Bulletin de la Société Centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure).

\*  
\*\*

*Floraison du Lilas en automne.* — La floraison du Lilas en automne s'obtient, dit M. Charguerand, en effeuillant complètement l'arbuste au mois d'août et en l'arrosant ensuite tous les jours durant un mois. Ce procédé démontre que c'est l'enlèvement des feuilles qui produit la floraison, car un autre pied placé à côté du sujet de l'expérience et arrosé de même, mais non effeuillé, n'a pas donné de fleurs. Ce moyen permettra d'avoir du lilas en fleur, hors saison, et par une méthode moins coûteuse que celles usitées ordinairement.

(Société d'Horticulture de Montmorency).

## AVIS

### Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

#### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

### Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

### Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

### Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

velle, et les racines ne profitent d'aucune façon des arrosages.

Abstenez-vous donc de repoter les plantes que vous achetez, mais mouillez-les à fond quand vous le croirez nécessaire, et au besoin trempez-les complètement dans un seau d'eau.

\*  
\*\*

*Fraises Edouard Lefort et Fraises Marguerite Lebreton.* — M. Dujardin rappelle que, lors de l'apparition de la variété Edouard Lefort, il a signalé à la Société l'abondance de feuillage qu'elle lui paraissait devoir développer sous châssis, ce qui, suivant lui, serait un grand défaut pour la culture forcée. Son dire s'est justifié, et, à l'appui, il présente la variété Marguerite Lebreton et la variété Edouard Lefort.

La variété Edouard Lefort a beaucoup de feuillage et peu de fruits qui, du reste, ne sont pas mûrs. La variété Marguerite Lebreton, cultivée de la même manière, a peu de feuillage et porte des fruits mûrs. M. Dujardin reconnaît cependant la variété Edouard Lefort comme très bonne, cultivée en plein air dans un sol calcaire.

(*Bulletin de la Société Centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure*).

\*  
\*\*

*Floraison du Lilas en automne.* — La floraison du Lilas en automne s'obtient, dit M. Charguerand, en effeuillant complètement l'arbuste au mois d'août et en l'arrosant ensuite tous les jours durant un mois. Ce procédé démontre que c'est l'enlèvement des feuilles qui produit la floraison, car un autre pied placé à côté du sujet de l'expérience et arrosé de même, mais non effeuillé, n'a pas donné de fleurs. Ce moyen permettra d'avoir du lilas en fleur, hors saison, et par une méthode moins coûteuse que celles usitées ordinairement.

(*Société d'Horticulture de Montmorency*).

## AVIS

### Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

#### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

### Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

### Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

### Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

## Leçons d'Horticulture.

---

MAI 1893.

### ARBORICULTURE :

*Maladies, Animaux et Insectes nuisibles  
aux Arbres fruitiers.*

*Moyens à employer pour les combattre.*

- Senlis :* Dimanche 7, au jardin, après la séance.
- Villers-Saint-Paul :* Jeudi 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Crépy :* Dimanche 14, à 2 heures de l'après-midi, à l'école communale.
- Betz :* Jeudi 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 21, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Naze, propriétaire.
- Nanteuil :* Jeudi 25, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Rully :* Jeudi 25, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 28, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Creil :* Dimanche 28, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

---

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.